

Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) 2025-2028



vivre
ensemble
la ville



Le groupe Paris Habitat

Présent dans 54 communes, à Paris et dans la Métropole, le groupe Paris Habitat loge près de 287 000 habitants et gère un patrimoine de plus de 135 000 logements. Logeant ainsi 1 Parisien sur 9, nous sommes un acteur majeur du logement social à Paris et en petite couronne.

Paris Habitat, c'est :

ENVIRON

287 000

HABITANTS LOGÉS



SOIT

1/9

DES PARISIEN.NES LOGÉS

50 %

DE MÉNAGES AVEC ENFANT(S)

20 %

DE SENIORS (65 ANS ET PLUS)

EN 2022

5 256

LOGEMENTS ATTRIBUÉS

DONT



1 438

MUTATIONS ET RELOGEMENTS

Source : enquête Occupation du parc social (OPS) - Paris Habitat

Un bailleur engagé

En 2019, Paris Habitat a lancé son premier SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsable) pour promouvoir une politique d'achats responsable. Ce schéma repose sur trois engagements principaux :

- 1. Enjeux environnementaux et sociaux** : Prioriser les impacts sociaux et environnementaux dans les achats.
- 2. Innovation et performance** : Assurer des achats économiquement et qualitativement performants.
- 3. Soutien aux PME** : Faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés.

Le SPASER a structuré la politique d'achat durable de Paris Habitat, intégrant des clauses sociales et environnementales. La version actuelle vise à renforcer ces actions, en s'alignant sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU qui s'inscrivent dans le projet stratégique de Paris Habitat PH2030 et en intégrant la démarche RSE dans les achats de l'Office. Elle a été élaborée en collaboration avec toutes les directions concernées.

La mobilisation de Paris Habitat sur les questions de transition environnementale est déjà matérialisée par l'adoption, dès 2005, d'une Charte développement durable.

En 2016, Paris Habitat est devenu le premier bailleur social français à obtenir la certification ISO 50 001 pour son management de la performance énergétique. Il est aussi certifié ISO 9001 et a obtenu le droit d'usage global de la marque NF Habitat HQE.

En tant qu'acteur majeur du logement social, Paris Habitat est aussi engagé dans une démarche RSE (responsabilité sociale ou sociétale des entreprises) depuis 2011 qui s'est concrétisée par l'inscription dans le référentiel RSE pour le logement social EURHO-GR®. Ce dernier a pour objectif de rendre compte de la performance globale d'un organisme du logement social

en évaluant les impacts sociaux, environnementaux et économiques de ses activités. D'autre part, l'AFNOR a décerné la note de 90/100 à Paris Habitat, au travers de l'évaluation e-engagé RSE, attestant ainsi de sa maturité RSE.

En mai 2017, Paris Habitat a adopté une charte de déontologie visant à lutter contre la corruption et à imposer une exigence éthique à ses collaborateurs, fournisseurs, administrateurs et à l'ensemble de ses parties prenantes.

En signant la charte Paris Action Climat, le 16 octobre 2018, l'Office a renforcé son engagement auprès de la Ville de Paris sur les enjeux environnementaux. Cette charte s'appuie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU portant sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Les ODD - Objectifs de Développement Durables, fixés par l'ONU



Le schéma de promotion des achats responsables

Paris Habitat c'est :

128 000
logements

812 M€
d'achat de fournitures,
services et travaux

Paris Habitat s'est engagé à déployer des pratiques bas-carbone dans le cadre de ses activités, à identifier les cibles pertinentes selon les 9 ODD sélectionnés et à se fixer des objectifs quantitatifs ambitieux dans le cadre de sa stratégie 1.5°C.

L'achat public constitue un levier majeur de soutien économique des territoires et de structuration des filières de l'économie sociale et solidaire, tout en prenant en compte l'impact sur l'environnement. Les marchés publics représentent plus de 80 Milliards d'euros en France (dernier chiffre fourni en 2016 par l'OECP).

Le schéma de promotion des achats responsables répond aux exigences fixées dans le Code de la commande publique qui impose la prise en compte, lors de la définition des besoins et avant le lancement de toute consultation, des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Le nouveau schéma des achats responsables vise aussi à répondre aux nouvelles obligations réglementaires fixées dans la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et résilience » :

- Intégrer dans 100% des contrats au moins une considération environnementale d'ici 2025
- Imposer dans 30% des contrats des considérations sociales à horizon d'ici 2025
- Imposer l'utilisation de matériaux bio sourcés ou bas carbone dans 25% des réalisations, d'ici 2030

Les engagements de Paris Habitat en matière d'achat public responsable pour la période 2025 – 2028.

Le schéma se présente sous la forme de 4 axes et ambitions, décomposés en 12 chantiers chacun associé à un plan d'actions :



Le présent schéma des achats responsable s'inscrit dans les ODD, Objectifs de développement durables, de l'ONU.



1

**Une politique achat
au service de la transition
écologique**

Les objectifs globaux de ce premier engagement



2035

- | baisse de 35%
- | de la consommation
- | énergétique
- | de l'ensemble du parc
- | social d'ici à 2035



2050

- | 20% de l'énergie
- | consommée par les
- | parisiens produite
- | localement en 2050
- |



baisse de 50%
à l'horizon 2050



2050



SNBC (Stratégie
national bas carbone) :
Neutralité carbone
en 2050



2050

Les objectifs environnementaux

Chantier n° 1

Poursuivre la maîtrise de l'énergie et de notre empreinte carbone dans la stratégie achat.

- Analyser les enjeux environnementaux au regard du bilan carbone de Paris Habitat en amont de la rédaction du marché, et en fonction, décliner les stratégies d'achats bas carbone et outiller les directions (clausier).
- Formaliser la politique environnementale des marchés de travaux et communiquer, accompagner les opérationnels (formation, outils...).

Chantier n° 2

Intégrer une réflexion sur la gestion de l'eau dans la stratégie patrimoniale.

- Co-construire une politique de gestion de l'eau raisonnée avec les directions concernées visant la réduction ou l'optimisation de la consommation (récupération, dispositif hydro économes...), afin de proposer des clauses/préconisations dans les marchés.

Chantier n° 3

Améliorer la gestion des déchets et l'économie circulaire au travers de notre politique achat.

- Développer l'économie circulaire dans les achats pour réduire les déchets.
- Imposer une gestion des déchets vertueuse de l'évitement à la valorisation (« vie de bureau », déchets de chantier, encombrants et déchets ménagers) et réduire le tonnage de nos déchets.

Enjeux

Respecter nos engagements pris dans la charte Paris Action Climat au regard des Objectifs de Développement Durable de l'ONU et ceux issus du référentiel EURHOG-GR® en prenant en compte l'impact de notre activité sur le climat, l'environnement, la société et impliquant nos partenaires et fournisseurs.

Objectifs

- 100% des marchés supérieurs à 40 000 € HT incluant au moins une considération environnementale en 2026.
- Faire approuver par le CA une politique de gestion de l'eau.
- Utiliser des matériaux bio sourcés ou bas carbone dans au moins 25 % des rénovations lourdes et des constructions.
- Réduire le tonnage de déchets.





2

**Une politique achat
durable performante**

Les objectifs économiques

Chantier n° 1

Prendre en compte le coût global et le cycle de vie des produits et services sur des segments d'achats définis.

- Former des directions pilotes.
- Définir une méthode (périmètre, impacts) et les champs d'applications et définir les segments d'achats pertinents, après la formation.

Chantier n° 2

Cartographier les financements au service de l'innovation et du Développement durable et accompagner les directions.

- Dans le cadre du projet repère du projet stratégique, identifier les financements existants.

Chantier n° 3

Améliorer la performance globale de l'achat (contrôle de nos prestataires et prestations, retour d'expérience...).

- Systématiser le retour d'expérience des opérations de travaux et le diffuser.
- Développer l'évaluation des fournisseurs principaux sur les enjeux sociaux et environnementaux : mise en place d'un questionnaire type à adresser une fois par an aux fournisseurs et définition d'un process.

Enjeux

Permettre à Paris Habitat d'être plus efficient, innovant, performant économiquement et financièrement et maîtriser nos risques.

Objectifs

Évaluer la performance environnementale et sociale de nos fournisseurs.





3

**Une gouvernance engagée
avec nos parties prenantes**

Les objectifs de gouvernance

Chantier n° 1

Encourager une relation éthique et équilibrée avec nos fournisseurs.

- Proposer une charte « relations fournisseurs et achats responsables » (délai de paiement, facilitation de l'accès aux TPE/ PME, respect des droits de l'homme, conflits d'intérêts, charte relations fournisseurs...).

Chantier n° 2

Associer le locataire dans la démarche achat.

- Dialoguer avec le locataire pour répondre à des besoins non couverts.

Chantier n° 3

Améliorer la performance de notre politique achat.

- Suivre nos indicateurs et rendre compte auprès de notre Conseil d'administration et des collaborateurs.
- Analyser la pertinence d'une labellisation de la des démarche.s.

Chantier n° 4

Sensibiliser les collaborateurs au SPASER et sur la démarche achats responsables et les accompagner.

- Définir une campagne de communication sur le SPASER
- Mettre en place une structure projet de suivi et des indicateurs d'objectifs (en lien avec le processus achat).

Enjeux

Associer nos parties prenantes pour une relation plus équilibrée et améliorer notre efficacité.

Objectifs

Renforcer la connaissance interne et externe de la politique achat.

1 PAS DE PAUVRETÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS





4

**Une politique achat
inclusive**

Les objectifs sociaux

Chantier n° 1

Poursuivre nos efforts en matière d'insertion et développer les achats auprès du secteur adapté et protégé.

- En matière d'insertion, développer des parcours et notamment (suivi, travail auprès des directions...)
- Identifier les segments d'achats couverts par les entreprises de l'économie sociale et solidaire (secteur protégé et adapté, insertion), et développer les marchés réservés sur ces segments.

Chantier n° 2

Valoriser la politique sociale de nos prestataires et fournisseurs.

- Valoriser par l'utilisation de la clause ou du critère social les politiques sociales de nos prestataires et fournisseurs.
- Elaborer un clausier de prescriptions sociales pour les marchés à forte main d'œuvre.

Enjeux

- Développer l'inclusion en renforçant l'accompagnement des bénéficiaires.
- Valoriser le capital humain en accompagnant nos fournisseurs.

Objectif

30 % de marchés, dont la valeur estimée est supérieure ou égale aux seuils européens, contenant une considération sociale.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



En synthèse

Les chantiers par engagement



Une politique achat au service de la transition écologique

Trois chantiers

1

Poursuivre la maîtrise de l'énergie et de notre empreinte carbone dans la stratégie achat

2

Encourager la réflexion sur la gestion de l'eau dans la stratégie patrimoniale

3

Améliorer la gestion des déchets et l'économie circulaire au travers de notre politique achats (éco-conception, réduction des déchets, réemploi, réutilisation, recyclage)

Les chantiers par engagement



Une politique achat durable performante

Trois chantiers

1

Prendre en compte
le coût global et
le cycle de vie des
produits et services
sur des segments
d'achats définis

2

Cartographier les financements
au service de l'innovation
et du Développement durable et
accompagner les directions

3

Améliorer la performance globale
de l'achat (contrôle
de nos prestataires et
prestations,
retour d'expérience ...)

Les chantiers par engagement



Une gouvernance engagée avec nos parties prenantes

Quatre chantiers

1

Encourager une relation éthique et équilibrée avec nos fournisseurs (délai de paiement, facilitation de l'accès aux TPE/PME, respect des droits de l'homme, conflits d'intérêts, charte relations fournisseurs...)

3

Améliorer la performance de notre politique achat (s'engager dans une labellisation, formaliser notre reporting et le communiquer)

2

Associer le locataire dans dans la démarche achat

4

Sensibiliser et accompagner les collaborateurs à la démarche achat responsable

Les chantiers par engagement



Une politique achat inclusive

Deux chantiers

1

Poursuivre nos efforts
en matière d'insertion
et développer les achats
auprès du secteur adapté
et protégé

2

Valoriser la politique sociale
de nos prestataires
et fournisseurs

Vos contacts

Laurence Savoie,

cheffe de service marchés publics

Laurence.savoie@parishabitat.fr

Magali Rama,

cheffe de service innovation et RSE

magali.rama@parishabitat.fr

Paris Habitat

21 bis, rue Claude-Bernard

75005 Paris

01 71 37 00 00

parishabitat.fr

